



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34172>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-34172**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Rennes Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24350013900189

Ville : RENNES

Code postal : 35031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Identifiant interne de la consultation : 264293005_MAPA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/05/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux sans tranchée pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement à Bruz - Secteur la Bihardais

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux sont situés sur la commune de Bruz, afin d'effectuer la réhabilitation des réseaux d'assainissement par chemisage sur le secteur de la Bihardais, décomposé en zones : o zone 1 : secteur Ker Lann o zone 2 : avenue Jules tricault (Nord) et quartier militaire (2ème RMAT) o zone 3 : rue des Platanes, rue des Prunus, rue pierre de Coubertin et stade Siméon Belliard Les travaux comprendront : - de l'hydrocurage, - des inspections TV, - du fraisage, - le chemisage des collecteurs et des branchements, - la réhabilitation des regards existants. A noter, des contraintes particulières doivent être prises en compte : - intervention en zone militaire nécessitant des démarches spécifiques et du personnel habilité à intervenir sur le secteur concerné - intervention sur secteur sportif pouvant accueillir du public, nécessitant plusieurs interventions si installations utilisées

Lieu principal d'exécution du marché : Secteur la Bihardais 35170 - Bruz

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les pièces sont accessibles sur le profil acheteur Mégalis sous la référence 264293005_MAPA Les conditions de participation sont définies au règlement de la consultation pour la présentation des candidatures et offres ainsi que les modalités de remise des plis. Les critères et sous-critères d'analyse sont également précisés dans le règlement de la consultation. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le délai d'exécution des travaux est de 2 mois et 14 jours et la période de préparation de chantier est de 30 jours, soit un délai global d'exécution maximum de 3 mois et 14 jours (cf CCAP). L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2026